

Cote du document: EB 2016/119/R.15/Add.1
Point de l'ordre du jour: 11 b)
Date: 23 novembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays relatif à la République fédérale démocratique de l'Éthiopie

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur du Bureau indépendant
de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Michael Carbon
Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2935
courriel: m.carbon@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Examen

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays relatif à la République fédérale démocratique de l'Éthiopie

Observations d'ordre général

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a entrepris une deuxième évaluation de programme de pays (EPP) pour l'Éthiopie qui couvre la période 2008-2015 et coïncide avec le deuxième programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). L'accord conclusif pour l'EPP a été signé le 30 mai 2016 et, conformément à la pratique établie, a été joint en annexe au nouveau COSOP pour 2017-2021.
2. Ce deuxième COSOP pour l'Éthiopie en grande partie approfondit les grands domaines thématiques du précédent COSOP (gestion des terres et de l'eau, finance rurale, accès au marché) et souligne l'importance de la gestion des ressources naturelles dans le contexte de forte vulnérabilité du pays face au changement climatique. Les principaux groupes ciblés par l'appui du FIDA restent aussi les mêmes: les agriculteurs pauvres, les agropasteurs et les éleveurs, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes. Toutefois, ce COSOP met davantage l'accent sur l'établissement de liens entre les groupes cibles et les acteurs du secteur privé au sein des filières agricoles pour accroître leur accès aux marchés, aux financements et aux techniques agricoles. Cette priorité est également prise en compte dans le portefeuille d'investissements pour la nouvelle période, qui se compose en grande partie des phases de suivi de projets précédents ou en cours dans lesquels seront intégrés la gestion communautaire des ressources naturelles et l'accès aux marchés.
3. IOE reconnaît que le COSOP s'appuie largement sur les conclusions et recommandations de l'EPP, même si le document n'est pas toujours très précis sur l'application concrète des recommandations. L'EPP a proposé trois recommandations: i) mettre l'accent sur un nombre plus limité de domaines thématiques et améliorer la qualité des programmes; ii) adopter une démarche programmatique à plus long terme en matière de prêts; et iii) mettre plus clairement l'accent sur les activités hors prêts. La mesure dans laquelle les recommandations issues de l'EPP ont été prises en considération dans la formulation du nouveau COSOP est examinée ci-après de manière plus détaillée.

Observations spécifiques

4. Domaines d'intérêt thématiques et qualité des programmes. Les domaines d'intérêt thématiques proposés par la première recommandation de l'EPP sont le développement de la petite irrigation, le développement des communautés pastorales et la finance rurale. Ce sont les domaines où le FIDA possède un avantage comparatif et où il joue déjà, ou a la possibilité de jouer le rôle de chef de file. Le COSOP confirme une nouvelle fois que ces trois domaines thématiques sont essentiels pour l'investissement, la concertation sur les politiques et la gestion des savoirs.
5. Compte tenu de la mauvaise performance du Programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles, l'EPP propose de ne plus appuyer l'accès aux marchés, et de s'en remettre plutôt aux partenaires stratégiques pour apporter cet appui. Toutefois, le COSOP inclut aussi l'appui à la commercialisation parmi les thèmes importants. En effet, l'expérience a montré qu'à lui seul, l'appui à la production donne des résultats limités si l'accès aux marchés n'est pas soutenu, et s'appuyer sur des partenaires extérieurs pour établir des liens avec les marchés ne semble pas être une option réaliste. L'IOE reconnaît que l'appui à la

commercialisation est un domaine important et se range aux arguments en faveur de l'intégration de ce thème dans les nouveaux projets, mais réitère la recommandation de l'EPP selon laquelle le FIDA doit prévoir des ressources suffisantes en vue de développer une stratégie mûrement réfléchie pour appuyer l'accès aux marchés.

6. Approche programmatique. Selon la deuxième recommandation de l'EPP, les nouveaux projets doivent être conçus comme une série de projets successifs de plus courte durée s'inscrivant dans un programme à long terme dans un thème ou sous-secteur particulier. L'EPP reprend comme modèle les phases successives du Projet de développement des communautés pastorales. Le COSOP souscrit pleinement à cette recommandation, indiquant qu'elle: i) permettrait l'engagement stratégique à plus long terme sur des thèmes où le FIDA possède un avantage comparatif; ii) réduirait les retards au démarrage des phases ultérieures; et iii) renforcerait les efforts de coordination sur la base d'investissements programmés de manière plus prévisible. Le COSOP pousse l'approche programmatique encore plus loin en indiquant que les activités hors prêts – comme la promotion de partenariats avec le secteur privé, la participation à l'élaboration des politiques dans les domaines thématiques et l'appui à la gestion des savoirs et au suivi-évaluation – seront renforcées afin de compléter le portefeuille d'investissements. En outre, le gouvernement et le FIDA réaliseront, ensemble, des examens annuels et un examen à mi-parcours du COSOP afin d'évaluer les progrès réalisés et d'apporter les ajustements nécessaires pour tenir compte des nouvelles priorités et des défis émergents. L'IOE estime que la recommandation a été suffisamment prise en considération.
7. Activités hors prêts. La troisième recommandation de l'EPP repose sur l'hypothèse que grâce à son partenariat étroit avec le gouvernement et une expérience unique en son genre du programme de pays dans la petite irrigation, le développement des communautés pastorales et la finance rurale, le FIDA est bien placé pour jouer un rôle beaucoup plus fort comme source de conseils sur l'élaboration des politiques et des secteurs. Conformément à la recommandation formulée dans l'EPP, le nouveau COSOP indique que les domaines de concertation sur les politiques se limiteront aux thèmes mentionnés ci-dessus. Le FIDA collaborera avec le gouvernement pour utiliser ses projets d'investissement comme l'occasion: a) de mettre à l'essai les nouvelles approches et technologies, et mettre en évidence les réussites et enseignements afin de guider la concertation menée par le gouvernement sur les politiques nationales; et b) d'appuyer les propres efforts du gouvernement pour examiner et analyser le degré d'application et l'efficacité de ses politiques.
8. Dans la pratique, la participation à l'élaboration des politiques par les équipes de projet et le bureau de pays du FIDA se fera principalement par le biais de comités de pilotage des projets et dans le cadre du Groupe d'aide au développement pour la concertation et la coordination sur les politiques. Bien que le COSOP fasse allusion à l'utilisation des dons pour appuyer les travaux de recherche, proposer des produits pertinents fondés sur les savoirs et contribuer à la concertation sur les politiques, il ne fournit aucune estimation sur le niveau des ressources qui seront nécessaires ou mobilisées pour ces activités. Le COSOP souligne également le rôle accru que pourrait jouer le secteur privé à l'avenir pour conduire l'innovation et la reproduction à plus grande échelle en tirant parti des investissements privés pour accroître la productivité au sein des filières; mais on ne sait pas comment les choses se passeraient concrètement. En somme, bien que cette dernière recommandation ait été prise en considération, le COSOP reste vague quant à sa mise en œuvre et aux ressources nécessaires.

Observations finales

9. Avec quelques réserves, IOE conclut que le nouveau COSOP pour l'Éthiopie est un bon document et se félicite des efforts concrets déployés par la direction et par le gouvernement pour donner suite aux recommandations formulées dans l'EPP 2015 conformément à l'accord conclusif.